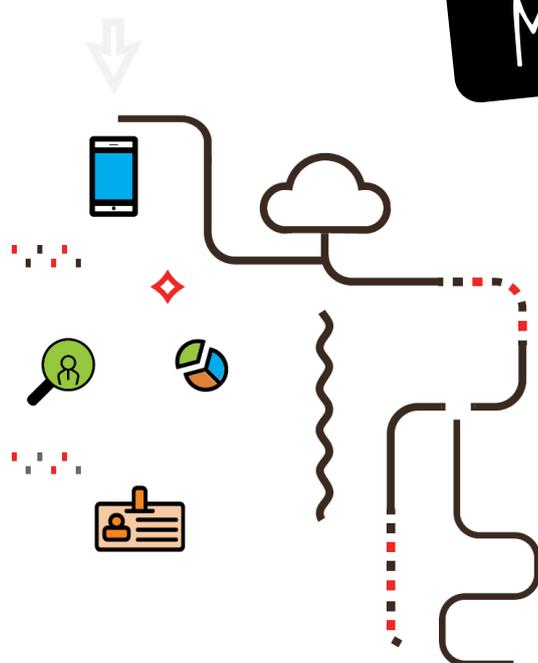




LES MÉTIERS DES SERVICES À LA PERSONNE

MÉMO-PROS





LES MÉTIERS

LES MÉTIERS POUR LA FAMILLE ET LES PERSONNES FRAGILES

- Accompagnateur à la mobilité
- Aide médico-psychologique
- Assistant maternel
- Auxiliaire de vie sociale
- Garde d'enfants à domicile
- Opérateur de téléassistance
- Technicien de l'intervention sociale et familiale

LES MÉTIERS DE LA VIE QUOTIDIENNE

- Agent d'entretien de petits travaux et de jardins
- Agent de surveillance du domicile
- Assistant administratif à domicile
- Assistant informatique et internet à domicile
- Cuisinier à domicile
- Employé familial
- Employé de ménage à domicile
- Enseignant à domicile

LES MÉTIERS DE DIRECTION ET D'ENCADREMENT

- Directeur de structure
- Responsable de secteur
- Assistant au responsable de secteur

HOMMES OU FEMMES : OSEZ LES MÉTIERS
DES SERVICES À LA PERSONNE !



PLUS D'INFOS SUR LES MÉTIERS ?

Descriptif, parcours, diplômes les plus adaptés, les ressources utiles autour du métier... consultez les fiches métiers sur les postes informatiques de la Cité des métiers avec les logiciels INFORIZON ou PASS Avenir

ET LES FORMATIONS ?

A La Réunion :

www.formanoo.org

En France métropolitaine :

www.onisep.fr

SERVICES / PROXIMITÉ / AIDE



CHIFFRES ET INFOS CLÉS

MÉTIERS

19 000 salariés et 7 000 équivalents temps plein en 2013, pour trois familles d'activité :

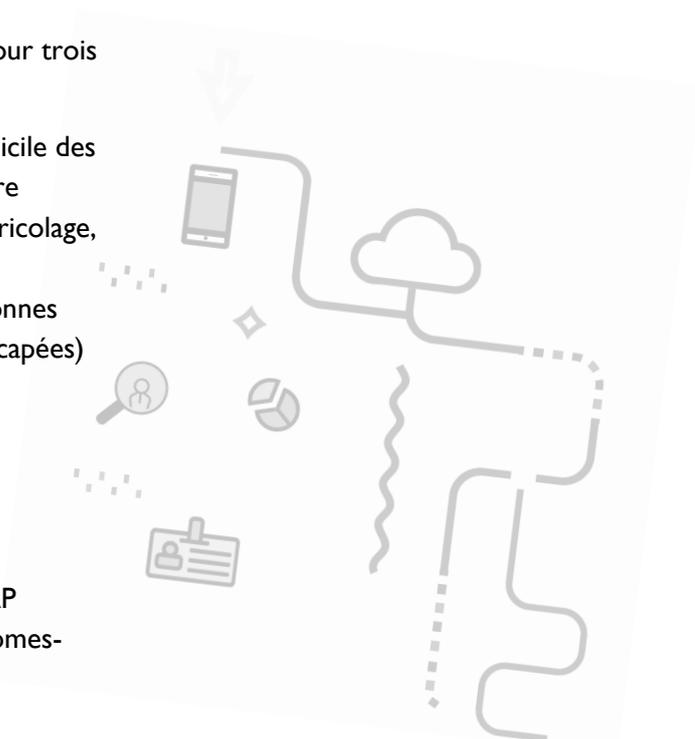
- Services à la famille, avec les gardes d'enfants (au domicile des parents ou chez un assistant maternel), soutien scolaire
- Services de la vie quotidienne (le ménage, jardinage, bricolage, préparation des repas, livraison des courses)
- Services aux personnes fragiles et dépendantes (personnes âgées, enfants de moins de trois ans, personnes handicapées)

Activité majoritaire : aide aux personnes âgées

93 % de femmes

25 % des salariés de plus de 50 ans peu qualifiés

700 offres d'emploi déposées en 1 an sur les métiers des SAP (1/10/2014 au 30/9/2015), dont 39 % sur le volet services domestiques



FORMATIONS

2 600 inscrits en **formation initiale** sur des qualifications autour des services aux personnes, proposées quasi exclusivement par la voie scolaire, du niveau V (CAP petite enfance, Diplôme d'Etat auxiliaire de vie sociale...) au niveau II et I (CAFERUIS, certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale, CAFDES, Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale) La formation continue permet de se spécialiser et d'évoluer tout au long de la vie professionnelle. Rapprochez vous de vos OPCA pour mettre en place ces projets.

OPPORTUNITÉS

123 structures mandataires ou prestataires et 29 000 particuliers employeurs (+ 33 % entre 2010 et 2014)

Source des chiffres clés : étude sectorielle et territoriale du secteur des services à la personne à la Réunion menée par CIOI et financée par l'AGEFOS PME et la Dieccte



L'ÉCHO DES PROFESSIONNELS

FOCUS SUR LA BRANCHE « AIDE À DOMICILE »

LE METIER VÉCU: MÉTIERS POLYVALENTS, PHYSIQUES ET RELATIONNELS

L'aide à domicile comprend de nombreux métiers : aide-ménagère, garde d'enfants et assistance aux personnes dépendantes (handicap et personnes âgées dépendantes). Ces métiers nécessaires au fonctionnement de notre société, sont majoritairement exercés par des femmes peu qualifiées. Par ailleurs, de nouvelles demandes émergent du type coach sportif ou culinaire mais sur des créneaux restreints.

Les métiers du secteur sont des métiers polyvalents qui demandent une bonne condition physique (actes de la vie quotidienne) et des qualités relationnelles. Les professionnels évoquent 50 % de technique et 50 % de cœur, conjuguer l'amour de la personne et le fait de rester professionnel. L'aide à domicile s'inscrit dans une équipe au service de la personne, aux côtés du kinésithérapeute ou de l'infirmier par exemple. A ce titre, un cahier de liaison est renseigné et permet une approche globale de la prise en charge de la personne.

Il s'agit de métiers qui s'exercent soit avec un contrat avec le particulier employeur (ou en mode mandataire) soit comme salarié d'un prestataire.

Le travail est en grande majorité à temps partiel. Aussi la rémunération reste faible, avec en revanche la possibilité d'être pluriactif ou de concilier vie professionnelle et familiale.

Le permis B est presque devenu une exigence.

PARCOURS TYPE ET ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Le secteur s'ouvre aux jeunes sans qualification, avec la possibilité de mener des stages découverte des métiers dans le cadre du dispositif de la garantie jeune par exemple. La phase de découverte permet de préciser les choix : la majorité des jeunes entrants dans le secteur évoque une préférence pour la petite enfance, mais l'expérience vécue au contact des personnes âgées peut faire évoluer les représentations. Après cette phase de découverte, une formation de base peut-être demandée pour ensuite être embauché dans une structure prestataire.

Les évolutions peuvent se faire au sein même du secteur, par exemple vers assistant responsable de secteur, ou responsable de secteur ou encore directeur d'une structure. Ces postes demandent des capacités de planification et de ressources humaines : un responsable de secteur organise l'activité de 40 à 50 aides à domicile.

Des passerelles en seconde partie de carrière sont possibles vers les métiers des soins et de la santé (infirmier) ou de l'aide à la personne en structure. L'évolution actuelle de l'offre de formation favorise ces transitions entre domicile et structure.

Des possibilités de création d'entreprises sont accessibles avec le développement des micros crèches.

FORMATIONS : LE NIVEAU MINIMUM DU TITRE ASSISTANT DE VIE AUX FAMILLES ET L'ÉMERGENCE DU DIPLÔME D'ÉTAT D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF ET SOCIAL

Les métiers d'assistance aux personnes âgées et de grades d'enfant de moins de 3 ans demandent un niveau minimum de qualification.

Le CAP petite enfance présente certaines lacunes au regard des professionnels, notamment dans l'approche sur le projet d'établissement et la vie en structure et son orientation exclusive sur la garde d'enfants.

La formation de base demandée par les professionnels est le titre assistant de vie aux familles, qui comprend dans l'examen final le passage du candidat sur un plateau technique, avec un lit médicalisé, un volet sur la garde d'enfants et sur l'hygiène et les différents produits ménagers. Le CAP est considéré comme le niveau minimum de professionnalisation pour les aides ménagères.

L'évolution de l'offre de formation s'oriente vers une polyvalence des personnes entre intervention à domicile et en structure et assistance auprès des enfants et des personnes dépendantes (handicap et personnes âgées). La récente refonte des diplômes d'état d'aide médico-psychologique et d'auxiliaire de vie sociale vers le diplôme d'état d'accompagnement éducatif et social (arrêté et décret du 29/1/2016) en porte la marque : ce diplôme est bâti sur un tronc commun autour de l'intervention professionnelle en direction des personnes, complété par des spécialisations : aide à domicile, structures collectives ou accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire.

Les passerelles entre les métiers de l'aide à domicile et l'intervention en structures sont favorisées.

OPPORTUNITÉS : UN SECTEUR QUI RECRUTE

Le secteur recrute sous l'effet de 3 facteurs :

- démographique : vieillissement de la population et maintien de besoins importants de garde d'enfants
- social : taux d'activité des femmes en augmentation et fragmentation de la vie familiale
- politique et économique : volonté politique de développement du secteur avec la Loi Borloo de 2005. L'actuelle loi d'adaptation de la société au vieillissement met l'accent sur la démarche qualité requise dans les métiers du soin aux personnes âgées.

POUR ALLER PLUS LOIN...

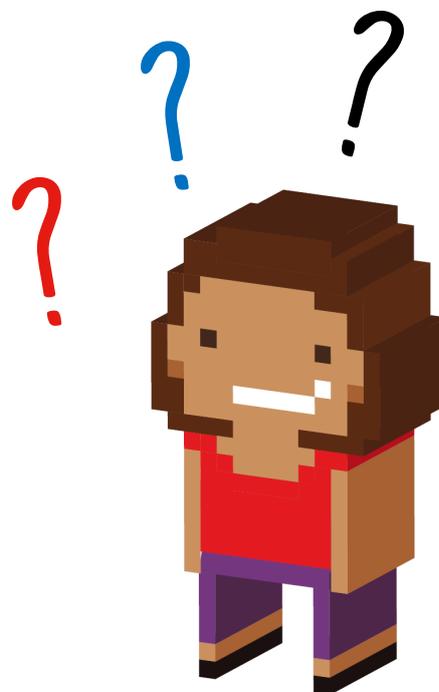
2 SITES INTERNET

<http://www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne/decouvrir-metiers-des-sap>

Page internet dédiée aux métiers des services à la personne : fiches métiers, parcours de professionnels, accès à la WebTV des métiers des services à la personne

<http://cesu.urssaf.fr>

Site pratique pour les particuliers employeurs et leurs salariés



QUELQUES RESSOURCES DISPONIBLES À LA CITÉ DES MÉTIERS

Les métiers des services à la personne / Office national d'information sur les enseignements et les professions

Créer une entreprise de services à la personne / Agence pour la création d'entreprises

100 conseils pour travailler dans les services à la personne / Bienaimé, Hélène

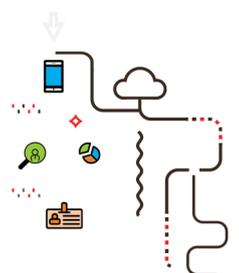
Se mettre à son compte dans les services à la personne / Duprez, Guillaume

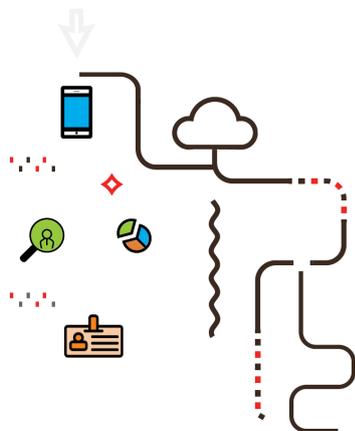
Les services à la personne / Roques, Marie

DONNÉES DÉTAILLÉES DU SECTEUR

Rendez-vous sur www.cariforef-reunion.net. Utilisez l'outil SYOP, Système d'Observation Partenarial du CARIF-OREF Réunion.

NOTES





INFORMATIONS PRATIQUES

CITÉ DES MÉTIERS DE LA RÉUNION

CAMPUS PRO 65, RUE DU PÈRE LAFOSSE

97 410 SAINT-PIERRE

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H30



CONTACT@CITEDESMETIERS.RE

0262 70 03 03

WWW.CITEDESMETIERS.RE



La Cité des métiers est cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme national « Emploi et Insertion » 2017-2020

Le « mémo-pros » est édité en collaboration avec le CARIF-OREF Réunion



carif ■ oref
Ile de La Réunion